



CASW ACTS

Canadian Association of Social Workers / Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

613 729 6668

casw@casw-acts.ca www.casw-acts.ca

M229 - 1554 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1Z 7M4

Le 14 février 2022

L'honorable Kamal Khera
Ministre des Aînés
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Au nom de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS), je tiens à vous adresser nos sincères félicitations pour votre réélection et votre nomination au poste de ministre des Aînés. Nous savons, grâce à votre expérience d'infirmière diplômée et de militante, que vous apportez non seulement vos connaissances, mais aussi votre passion à ce rôle. Cette perspective sera d'autant plus vitale que le Canada répond aux défis de santé et de bien-être exacerbés par la pandémie de COVID-19.

L'ACTS représente la profession du travail social au Canada. Elle a le double mandat de promouvoir cette profession et de faire progresser la justice sociale. Le conseil d'administration de l'ACTS est composé d'un membre de chacune de nos dix organisations partenaires provinciales et territoriales, et nous sommes fiers de fonctionner selon un modèle consensuel, donnant à la voix de notre Association un ton mesuré et réfléchi pour promouvoir un avenir plus juste.

L'ACTS est convaincue que vous tirerez parti de votre solide expérience et de celle de votre gouvernement en matière d'investissements ciblés et de mise en œuvre de stratégies pour améliorer le bien-être général des Canadiens. Nous avons également été heureux de constater la nature hautement collaborative de votre lettre de mandat — créant de nombreuses occasions de travailler entre les ministères — y compris sur des dossiers critiques tels que les soins de longue durée, le vieillissement à domicile et le revenu comme déterminant social de la santé des personnes âgées.

Juste avant la nouvelle année, [l'ACTS a publié une série de recommandations](#) pour l'avenir des soins de longue durée, axés sur l'amélioration de la santé et de la dignité des aînés, et l'efficacité du système. Ces recommandations visent notamment ce qui suit : accroître le financement fédéral des soins de longue durée pour qu'il corresponde au moins à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; créer un nouveau transfert démographique complémentaire ; élaborer une loi sur la sécurité des soins de longue durée en collaboration avec les provinces et les territoires afin de créer des normes nationales améliorées,

et encourager le recours à des travailleurs sociaux inscrits dans tous les établissements de soins de longue durée ; financer les options permettant de vivre et de vieillir chez soi (ce qui sera certainement partiellement pris en compte par une nouvelle prestation de vieillissement à domicile) ; et créer ensemble un nouveau cadre pour les soins de longue durée aux Autochtones. Ces recommandations peuvent être [consultées ici dans leur intégralité](#).

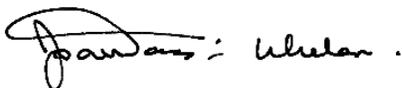
Nous prenons également note de l'accent mis dans votre lettre sur la nécessité de veiller à ce que les prestations destinées à aider les personnes âgées ne soient pas affectées par la récupération de la Prestation d'intervention d'urgence du Canada (PCU) et de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE). Nous pensons qu'il est extrêmement important qu'aucune personne âgée ne soit lésée par la prestation même qui a été conçue pour l'aider à surmonter la pandémie de COVID-19. En 2020, la ministre de l'Emploi d'alors, M^{me} Qualtrough, a déclaré qu'elle voulait que les prestations d'intervention d'urgence du Canada soient exemptées de la récupération dans le cadre des programmes provinciaux et territoriaux d'aide sociale et d'invalidité : nous avons donc été consternés de découvrir qu'elles n'étaient pas exemptées de la récupération dans le cadre des programmes fédéraux. Nous espérons que votre travail inclura l'élimination de ces récupérations punitives.

La question des recouvrements de la PCU rouvre également la conversation plus large et continue au Canada de façon plus générale : de nombreux défenseurs sont profondément préoccupés par le soi-disant « piège des prestations » créé par les modèles d'aide qui récupèrent les avantages lorsqu'un bénéficiaire gagne d'autres revenus. Les travailleurs sociaux savent que ces aides au revenu ne sont tout simplement pas conçues pour aider réellement les individus à s'épanouir : le système actuel est onéreux en termes de qualification et de navigation, et piège les individus et les familles dans le cycle de la pauvreté.

Au lieu d'un filet de sécurité, l'ACTS préconise la notion d'un plancher stable sur lequel s'appuyer : un système d'aide au revenu rationalisé, simplifié et compatissant qui pourrait être réalisé grâce à un revenu de base. À cet égard, l'ACTS demande au gouvernement fédéral de rechercher des partenaires provinciaux et municipaux pour mener trois projets pilotes de revenu de base dans une communauté urbaine, une communauté rurale et une communauté nordique. Des projets pilotes régionaux viendraient compléter la mesure du panier de consommation de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté et favoriseraient la création d'une approche novatrice, propre au Canada, pour véritablement mettre fin à la pauvreté.

Il reste pas mal de pain sur la planche alors que nous commençons à tracer une nouvelle voie dans la foulée de la COVID-19. Nous avons toutefois bon espoir qu'avec votre leadership, le Canada peut regarder, au-delà du simple rétablissement, vers un avenir audacieux, juste et nouveau. Votre lettre de mandat contient de nombreux motifs d'optimisme, et nous sommes impatients de soutenir votre travail de même que celui de votre gouvernement.

Cordialement,



Joan David-Whelan, M.Serv.Soc., TSI
Présidente de l'ACTS